

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 09 JANVIER 2020

Délibération
n° 2020.01.004.B

**Projet européen HUB
IN : approbation du
projet et demande de
subvention auprès de
l'Union européenne**

LE NEUF JANVIER DEUX MILLE VINGT à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 janvier 2020**

Secrétaire de séance : Marie-Hélène PIERRE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, André BONICHON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Jean-Claude COURARI

Excusé(s) :

Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2020

**DELIBERATION
N° 2020.01.004.B**

COOPERATIONS INTERNATIONALES -
CONTRACTUALISATION

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

**PROJET EUROPEEN HUB IN : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DE L'UNION EUROPEENNE**

Suite à une sollicitation de la ville de Lisbonne, GrandAngoulême a participé à une candidature européenne sur « Horizon 2020 » (programme européen dédié à la R&D et à l'expérimentation, principalement à vocation économique).

Le projet, intitulé HUB-IN, a pour ambition de promouvoir la transformation urbaine et la régénération des aires urbaines historiques (AUH) en utilisant l'innovation et l'entrepreneuriat comme catalyseur territorial.

Ce projet a convaincu les autorités européennes qui ont choisi de le retenir parmi les 7 derniers projets accompagnés sur les crédits de la génération 2014-2020.

Le consortium, piloté par Lisbonne, regroupe 8 territoires européens : Angoulême (France), Belfast (Royaume-Uni), Brasov (Roumanie), Gênes (Italie), Nicosie (Chypre), Ptuj (Slovénie), Utrecht (Pays-Bas), et Lisbonne (Portugal) ainsi que 10 autres partenaires opérationnels sur la recherche, la valorisation du patrimoine et l'efficacité énergétique (Universités, agences de l'énergie...).

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Promouvoir la transformation urbaine des quartiers par l'innovation (innovation technologique ou produit, innovation sociale ou organisationnelle ...) et le développement d'initiatives collaboratives, créatives, éducatives et entrepreneuriales,
- Contribuer à la régénération des actifs patrimoniaux abandonnés (sites industriels, friches) et des paysages culturels, dans une approche globale en s'appuyant sur les industries culturelles et créatives, les nouveaux modes de vie, les ressources naturelles et sociales endogènes,
- Renforcer les capacités de mise en réseau des 8 territoires à travers l'Europe et promouvoir leurs synergies et étendre l'impact des résultats obtenus à une alliance de 20 villes.

Pour le territoire, le projet consistera à définir et mettre en œuvre un projet pilote d'ici 2024.

Le projet s'articulera autour de 4 phases principales:

1. Définition du concept à partir d'un état de l'art et des meilleures pratiques en Europe
2. Conduite du projet pilote et expérimentation au moyen d'un plan d'actions local, orienté sur l'innovation, la régénération des espaces et des communautés, les initiatives entrepreneuriales. Des activités d'interconnection et de transfert de connaissances entre les 8 territoires européens sont également prévues.
3. Suivi, évaluation, capitalisation
4. Mise à l'échelle d'un réseau de villes apprenantes, constitué d'un noyau de départ de 20 territoires. GrandAngoulême compte déjà sur l'intérêt de ses voisines Limoges Métropole et Poitiers et de deux territoires européens partenaires : Gijon (Espagne) et Vilnius (Lituanie).

La durée totale du projet est de 48 mois, avec un démarrage prévu dès le 1^{er} trimestre 2020, et un plan de financement prévisionnel prenant en charge 100% des dépenses :

Nature des coûts	Dépenses En € TTC	Recettes liées au programme Horizon 2020	% de financement UE
Coûts directs de personnel	145 500	145 500	100 %
Autres coûts directs Dont 24 700 € de frais de déplacement 8 200 € de communication / accueil d'une rencontre transnationale 4 000 € d'audit financier 250 000 € de prestations	286 900	286 900	100 %
Frais indirects (forfait pour prise en charge de frais généraux)	108 100	108 100	100 %
TOTAL	540 500	540 500	100 %

A l'échelle du consortium global, le budget du projet est de 8 079 535 € avec un concours de l'Union Européenne à hauteur de 7 998 797 €.

Ce projet européen est au carrefour de nombreux thèmes d'intérêt pour notre territoire et d'initiatives portées par notre collectivité : lien avec Action Cœur de Ville, valorisation du patrimoine, PLUI, industries culturelles et créatives, innovation...

Je vous propose :

D'APPROUVER le projet et son plan de financement prévisionnel incluant le financement du recrutement d'un chef de projet sur une durée de 3 ans.

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter le versement de la subvention européenne fléchée pour GrandAngoulême à hauteur de 540 500 € au travers de l'accord de subvention.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à poursuivre les démarches engagées et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 13 janvier 2020	<u>Affiché le :</u> 13 janvier 2020